

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 25 janvier 2017

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme BELAÏDI, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, M. GIORGIS, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, Mme ROZENBLIT, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER - GONZALEZ, Mme CIPRIANI, M. HOKMAYAN, M. GROS, M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. HERMELIN par M. GONTARD
M. FERREIRA par M. CASTELLI
M. MERINDOL par M. CHRISTOS

ETAIENT ABSENTS :

M. YEMMOUNI
M. EL KHATMI

x x x

M. CASTELLI, Mme PORTEFAIX, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, Mme MOREL, M. VAUTE entrent en séance au cours de la présentation du rapport n°1.

Mme BELAÏDI quitte la séance après le vote de la délibération N°16.

X X X

La séance est ouverte à 18 H 05 par Mme le Maire, Présidente.

X X X

Mme HADDAOUI est désignée comme Secrétaire de Séance.

X X X

Le compte rendu analytique de la précédente séance du 14 décembre 2016 est **ADOPTÉ**. A voté contre : M. CERVANTES.

X X X

1 - FINANCES - BUDGET : Débat d'orientation budgétaire 2017. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport sur la base duquel il s'est tenu.

2 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Garantie d'emprunt à hauteur de 100 % sollicitée par Grand Avignon Résidences OPH pour un prêt de 9 012 000 € auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour la réhabilitation de 257 logements collectifs résidence "Les Neuf Peyres". M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 9 012 000,00 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 42582.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- **S'ENGAGE**, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **S'ENGAGE**, pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer la convention fixant les conditions de mise en œuvre de la garantie d'emprunt en contrepartie de laquelle la Ville bénéficie de la réservation de certains logements, ainsi que toute pièce à intervenir. Cette convention régit exclusivement les rapports entre Grand Avignon Résidences et la Ville à l'exclusion de la Caisse des dépôts et consignations à laquelle elle n'est donc pas opposable en cas de non-réalisation de ses clauses et pour quelque cause que ce soit.

- **ADOPTE** -

3 - ENVIRONNEMENT : Présentation du rapport "Développement Durable 2016" de la ville d'Avignon. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2016 sur la situation interne et territoriale en matière de Développement Durable pour la ville d'Avignon.

4 - VOIRIE - CIRCULATION : Liaisons modes doux prévues dans le Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) - Demande de subventions. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet des trois liaisons «modes doux» proposées par la ville d'Avignon dans le cadre du CRET,
- **SOLLICITE** des participations financières auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du CRET et auprès de ses autres partenaires institutionnels,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute les pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

5 - ENVIRONNEMENT : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités. M. Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **CONFIRME** le principe de la candidature de la Ville d'Avignon à l'AMI portant sur la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités de la Caisse des Dépôts et Consignation,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité. Mme Françoise LICHIERE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité.

7 - URBANISME - CESSIONS : Cession de l'ensemble immobilier constitué de l'ancienne prison Sainte Anne cadastrée DK 202 pour 7 988 m² à La Compagnie Immobilière d'Investissement "LC2I". Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de céder à la Compagnie Immobilière d'Investissement LC2I l'ancienne prison Sainte Anne cadastrée DK 202 pour 7 988 m² sise 55 B rue Banasterie,
- **DECIDE** que le prix de cession sera de 2 650 000 € payables comptant le jour de la signature de l'acte authentique,

- **DECIDE** d'accepter de recevoir à titre de dation le lot volume en nature de friche artistique et culturelle après réalisation des travaux du clos et du couvert par la société LC2I représentant une valeur globale de 590 000 €,
- **CONSTATE** en conséquence que le prix total de la vente se monte à 3 240 000 €,
- **DECIDE** que la cession aura lieu après obtention du permis de construire purgé de tous les recours,
- **PRECISE** que la recette correspondante viendra abonder le budget au chapitre 77, article 775.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer la promesse synallagmatique de vente et tout document se rapportant à la présente délibération.

- **ADOpte** - Se sont abstenus : M. GROS, M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

8 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : Modification du droit d'entrée au musée Calvet.
Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de porter le droit d'entrée du musée Calvet à 3 € au lieu de 6 € quand l'accès aux collections sera significativement limité,
- **IMPUTE** les droits d'entrée au chapitre 70 compte 7062 du budget 2017,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** - Se sont abstenus : M. CHRISTOS, Mme RIGAULT.

9 - ENSEIGNEMENT - RESTAURANT SCOLAIRE : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre collectivités pour la fourniture et la livraison de denrées alimentaires. M. Christian ROCCI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **REPORTE** -

10 - URBANISME : Centre ville - Opération de restauration immobilière Teinturiers - Bonneterie - Diffus - Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux - Suites de l'enquête publique.. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** suite à la recommandation n°1 du Commissaire Enquêteur relative à l'adresse de l'immeuble DM 627,
- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse de poursuivre la procédure de Déclaration d'Utilité Publique des travaux au profit de la Ville d'Avignon ou de son concessionnaire Citadis et de prendre l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce et tout acte à intervenir découlant de la présente délibération.

- **ADOpte** - Se sont abstenus : M. GROS, M. CERVANTES.

11 - URBANISME - ACQUISITIONS : Acquisition auprès de la SARL FARMA FONCIER et classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée BC 234 d'une superficie de 1 423 m² sise rue Georges Chevalley. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'acquérir de la SARL FARMA FONCIER la parcelle cadastrée BC 234 correspondant à un tronçon de la rue Georges Chevalley, d'une superficie de 1 423 m²,
- **DECIDE** d'incorporer dans le domaine public communal cette parcelle de 100 ML,
- **DECIDE** que cette acquisition aura lieu à l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout acte ou toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

12 - URBANISME - CESSIONS : Déclassement d'une fraction de domaine public communal située 22 rue Jacques Yverny cadastrée EZ 370 d'une superficie de 58 m². Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **CONSTATE** le déclassement d'une fraction de domaine public communal, d'une superficie de 58 m², cadastrée EZ 370, située 22 rue Jacques Yverny,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout acte ou toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

13 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires OPAH-RU. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement des subventions au propriétaire concerné,
- **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2016 de la ville d'Avignon, chapitre 204, compte 20422,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

14 - VOIRIE : Dénomination d'une voie privée - Quartier Montfavet - Impasse des Pesseguiers. M. André CASTELLI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'attribuer le nom d'«Impasse des Pesseguiers» à la nouvelle voie créée dont le tenant sera la rue des Abricotiers.

- ADOPTE -

15 - VOIRIE : Dénomination d'une voie privée - Quartier Montfavet - Rue des Abricotiers. M. André CASTELLI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'attribuer le nom de «rue des Abricotiers» à la nouvelle voie créée dont le tenant est la rue André-Jean Boudoy et aucun aboutissant à ce jour.

- **ADOPTE** -

16 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Vote sur le maintien de Madame Darida BELAÏDI dans ses fonctions d'Adjointe au Maire. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- Mme Darida BELAÏDI n'est pas maintenue dans ses fonctions d'Adjointe au Maire

- **ADOPTE** - S'est abstenu : M. GROS. Ne participent pas au vote : Mme BELAÏDI, M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

17 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Vote sur le maintien de Monsieur Mounir YEMMOUNI dans ses fonctions d'Adjoint au Maire. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- M. Mounir YEMMOUNI n'est pas maintenu dans ses fonctions d'Adjoint au Maire,

- **ADOPTE** - S'est abstenu : M. GROS. Ne participent pas au vote : M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

18 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Vote sur le maintien de Monsieur Amine EL KHATMI dans ses fonctions d'Adjoint au Maire. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- M. Amine EL KHATMI n'est pas maintenu dans ses fonctions d'Adjoint au Maire

- **ADOPTE** - S'est abstenu : M. GROS. Ne participent pas au vote : M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

xxx

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire – Compte rendu.

QUESTION ORALE

Par mail en date du 20 janvier 2017, Mme Anne-Sophie RIGAULT, du Groupe Avignon Demain, a fait connaître son souhait de poser la question diverse suivante :

«Madame le Maire,

Le 04 janvier dernier, vous avez annoncé vouloir vous séparer de votre chef de cabinet. Pourriez-vous nous préciser quelles sont les modalités de rupture du contrat de travail de M. Rafik ZEDADRA ? En d'autres termes, est-ce une fin de contrat pour faute lourde, faute grave ou est-ce une simple rupture conventionnelle ? Je vous remercie».

Mme le Maire, Présidente lui apporte des éléments de réponse.

xxx

La séance est levée à 21 H 35 par Mme le Maire, Présidente.

xxx

Compte rendu de la séance conseil affiché 27 janvier 2017 -